

Extrait du Mission TICE 38

<http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?article817>

Comment ajouter un statut visiteur à un auteur ?

- Réseaux numériques - Système de publication Web - Foire aux questions -



Date de mise en ligne : mercredi 1er octobre 2008

Mission TICE 38

Source : [forum Administration, gestion, configuration du site, sur spip.org](#)

Un visiteur possède un statut qui lui permet de visiter le site public, en étant déclaré comme auteur sur le site, sans pouvoir accéder à l'espace privé.

Mise en place du statut "visiteur" :

-Dans le menu Configuration

- > Choisir l'onglet "Interactivité"
- > Dans le bloc "mode de fonctionnement par défaut des forums publics" cocher "Enregistrement obligatoire (les utilisateurs doivent s'abonner en fournissant leur adresse e-mail avant de pouvoir poster des contributions)."
- > Inscription automatique de nouveaux rédacteurs cocher "Ne pas accepter les inscriptions"

-Dans Auteurs

- > Créer un nouvel auteur lui affecter le statut visiteur

Désormais, même en modifiant la configuration du site "Désactiver l'utilisation des forums publics.", le statut visiteur sera toujours disponible.

Noter que pour voir la liste des visiteurs, il faut aller dans "Auteurs -> Afficher les visiteurs"

Ce statut est intéressant lorsqu'on a installé le plugin accès restreint et un squelette comme Beespip, qui offre la possibilité de se connecter pour visiter le site public.

Les visiteurs déclarés ont accès à des zones non accessibles sinon, et ne peuvent pas entrer dans l'espace privé de rédaction.

[L'article de Spip Contrib sur le plugin "Accès restreint".](#)

[Téléchargement direct du plugin sur la zone](#)